Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 24 septembre 2026

Fibre excellence à Tarascon : l'État 'liquide' le liquidateur

Placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Toulouse depuis le 29 juillet dernier, le site de fabrication de pâte à papier de Fibre excellence à Tarascon présente de forts risques pour l'environnement. L'État s'en inquiète car pour lui le liquidateur ne remplit pas sa mission. Heureusement d'anciens salariés sont venus remettre bénévolement en fonction certains équipements critiques.

Face à la défaillance des liquidateurs de Fibre excellence et au vu de la situation du site de Tarascon, classé Seveso, l'État a décidé de faire intervenir l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie désormais appelée Agence de la transition écologique) en urgence impérieuse afin de prévenir les risques d'incendie, de déversement de produits dangereux et de pollution du Rhône.

En effet, depuis l'arrêt de l'activité et la mise en liquidation de l'usine Fibre excellence Provence d'importants volumes de bois et de produits chimiques demeurent stockés à proximité immédiate du Rhône. En conséquence, les services de l'État ont pris des arrêtés de mesure d'urgence suivi de mise en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 24 septembre 2026

demeure et de réquisition sans obtenir, à ce jour, l'exécution des prescriptions imposées aux liquidateurs (remise en service de la station d'épuration et du réseau de lutte contre les incendies notamment).

Dans la foulée, une visite conjointe de l'inspection des installations classées et de l'Ademe a été réalisée le 15 septembre 2026. À cette occasion, il a été constaté la présence de bois, de produits dangereux et de déchets répartis sur l'ensemble du site, dont des déchets dangereux liquides. Une situation appelant notamment la remise en service rapide du réseau de lutte contre les incendies.

> « Depuis des semaines, l'incurie des liquidateurs fait obstacle à la mise en œuvre des arrêtés de mesures d'urgence. »
>
> *Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique*

Dans la foulée, Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, a donné la semaine dernière son accord au préfet des Bouches-du-Rhône pour que l'Ademe conduise la réalisation d'opérations de mise en sécurité, afin de protéger les populations, et l'environnement.
« La situation n'a que trop duré ; tranche le ministre. Depuis des semaines, l'incurie des liquidateurs fait obstacle à la mise en œuvre des arrêtés de mesures d'urgence puis de mise en demeure et de réquisition. Dès lors qu'il s'agit d'un site industriel sensible, avec des utilités à l'arrêt, des déchets dangereux et un risque de pollution du Rhône, l'État agit pour protéger les personnes et l'environnement. Notre priorité est la protection des personnes et de la nature. La décision d'engager l'Ademe dans le cadre d'une urgence impérieuse répond à cet impératif. Le montant de la facture sera évidemment adressé aux liquidateurs. »

Difficultés récurrentes et inquiétude de la filière sylvicole

Jusqu'alors l'un des principaux sites industriels du Pays d'Arles, cette usine de fabrication de pâte à papier et d'électricité employait près de 270 salariés. Cela faisait des années que 'la cellulose du Rhône', l'ancien nom du site rencontrait des difficultés ainsi qu'une forte opposition des associations de protections de l'environnement ainsi que des riverains.
Dernier épisode en date : début juillet, l'homme d'affaires Mathieu Pigasse, avait déposé une offre de reprise globale du groupe, avec des projets de diversification de la production. Sans succès. En attendant, les désormais 'anciens' salariés de Fibre excellence, soutenues par les syndicats, ont pris la décision de redémarrer la station d'épuration et des pompes afin de sécuriser les populations alentours.
Figurant parmi les derniers fabricants de pâte à papier en France, le groupe Fibre excellence consommait jusqu'à 2 millions de tonnes de bois par an. Une demande qui permettait notamment de trouver des débouchés afin d'entretenir la forêt hexagonale. Une situation qui inquiète maintenant l'ensemble de la filière sylvicole.